VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2023

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n°3.3.3.

<u>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>Délibérations Budgétaires Modificatives (DBM)</u>

Emprunt pour la réalisation des travaux du groupe scolaire Emile Zola

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2023 étudiée et validée par la commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain et développement économique lors de sa réunion du 5 septembre 2023 propose :

En recettes d'investissement :

Chapitre 16- emprunts et dettes assimilées :

Article 1641- emprunts en euros : + 1 500 000.00 €

Cet emprunt est destiné à la réalisation des travaux du groupe scolaire Emile Zola

- Chapitre 23- immobilisations en cours :

Article 2313- constructions : + 1 500 000.00 €

La présente décision modificative est équilibrée.

En conséquence, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver la délibération budgétaire modificative n°3 telle que définie ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver ladite délibération budgétaire modificative, ci-dessus explicitée.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance, Thomas PIETTE Pour extrait conforme, Le Maire

Publiée sur le site internet le : Mardi 7 novembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 26 septembre 2023